

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de l'épidémie de covid-19 qui sévit actuellement dans certains pays, vous trouverez ci-dessous les recommandations gouvernementales :

* Les personnes (enfants et membres de l'équipe d'encadrement d'un accueil) qui reviennent de zones à risque, à savoir de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie doivent observer les recommandations suivantes :

- Surveiller sa température 2 fois par jour ;
- Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
- Porter un masque chirurgical lorsqu'on est en face d'une autre personne et lorsque l'on doit sortir ;
- Se laver les mains régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique ;
- Éviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...) ;
- Éviter de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...) ;
- Éviter toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...) ;
- Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégier le télétravail et éviter les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...).

* Concernant les recommandations sanitaires pour les personnes envisageant de se déplacer vers les zones à risque : En France, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) recommande de reporter tout déplacement vers la Chine qui ne revêt pas un caractère essentiel.

La fiche « conseils aux voyageurs » relative à l'Italie, décrit les restrictions prises par les autorités italiennes en Lombardie et en Vénétie.

La DDCS vous recommande de :

- Reporter tout voyage vers l'Italie du nord compte tenu des restrictions mises en place localement (Lombardie et Vénétie)
- Reconsidérer la pertinence de tous les voyages vers les zones d'exposition
- Différer de 14 jours, période correspondant à la période d'incubation du virus, l'accueil des personnes de retour des zones d'exposition dans les clubs

Par ailleurs, nous vous rappelons que sont à votre disposition :

le site d'information du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

les conseils aux voyageurs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>

la FAQ de l'OMS : <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>

le site d'information du ministère des solidarités et de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-questions-reponses>

Numéro Vert

Enfin, à destination du grand public, un numéro vert (0 800 130 000) a été mis en place par le ministère des solidarités et de la santé, ouvert de 09h00 à 19h00 sept jours sur sept. Cette plateforme téléphonique n'est néanmoins pas habilitée à dispenser des conseils médicaux qui sont assurés par les SAMU - Centres 15.

Vous trouverez aussi en PJ la plaquette d'information éditée par le Ministère de la Santé.
Vous souhaitant bonne réception du présent courriel